

# # TÉLÉTRAVAIL L'EMPLOYEUR VEUT CHANGER LES RÈGLES !

**FO RAPPELLE QUE LE  
TÉLÉTRAVAIL EST UN MODE  
D'ORGANISATION DU TRAVAIL  
ET NON UNE RÉCOMPENSE**

**Or, l'employeur vient de  
nous annoncer son  
intention de rendre les  
résultats commerciaux  
déterminants pour  
l'octroi et le maintien  
du télétravail !**

**FO continue de s'opposer au  
chantage au télétravail, imposé par  
les directions commerciales.**

**FO demande à l'employeur de faire  
respecter l'application de l'accord  
Télétravail et réclame une réunion  
d'urgence pour en discuter.**



Inscrivez-vous à la Newsletter! →



fomacif.fr